

Communiqué de presse

Propos racistes et sexistes de policiers municipaux à Carcassonne : Un danger pour la démocratie

Les propos racistes, sexistes et homophobes tenus par des policiers municipaux de Carcassonne et révélés au grand public mardi 9 septembre par le Midi Libre sont d'une gravité exceptionnelle. La FSU Territoriale condamne ces propos et apporte son soutien aux populations visées par ce déferlement de violence verbale.

Il est également choquant que cette vidéo ayant fait l'objet d'une enquête interne déclenchée par l'ancienne municipalité, qui en a informé le nouveau maire de Carcassonne, n'ait été suivie d'aucune mesure. Pire, le principal protagoniste de la vidéo, en arrêt maladie depuis, a réintégré le service au lendemain de l'élection du maire Rassemblement national.

Ce policier municipal, qui exerçait aussi des responsabilités au sein du RN, a participé activement aux manœuvres antisyndicales du maire de Carcassonne. La révélation de cette vidéo et du profil du principal mis en cause ne peut qu'inquiéter sur le rôle que la municipalité veut faire jouer à sa police.

Ces propos s'inscrivent en effet dans une rhétorique de haine que l'extrême-droite cherche depuis des années à banaliser. Que des agents publics, soumis à l'obligation de neutralité et de discrétion professionnelle, puissent tenir de tels propos doit nous interroger collectivement sur la pénétration et la banalisation de ces idées dans une profession qui doit contribuer au vivre-ensemble par la prévention et la proximité avec l'ensemble de la population.

Ces faits sont en outre révélés dans un contexte de fuite en avant sécuritaire, qui se traduit notamment par la proposition de loi voulant instaurer une présomption d'usage légitime de l'arme au profit des forces de l'ordre. La FSU Territoriale s'oppose à cette proposition de loi qui constitue un recul de l'Etat de droit alors que la menace d'une prise du pouvoir par l'extrême-droite est grande.

La police municipale, comme l'ensemble des services publics, est soumise aux principes d'universalité et d'égalité de traitement de toutes et tous. En aucun cas elle ne doit servir les intérêts particuliers individuels ou partisans, et encore moins devenir le bras armé de politiques discriminatoires.

La FSU Territoriale prend acte du retrait de l'agrément de ces agents par le parquet de Carcassonne. Elle demande que les responsabilités individuelles et hiérarchiques soient établies et que des sanctions exemplaires soient prises.

